

- 4.3. Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie :
 - 4.3.1. Autorisation d'une activité en vertu du règlement no 1000-07 – Fête nationale du Québec.
 - 4.3.2. Autorisation d'activités en vertu du règlement no 1000-07 et fermeture de rue – Festi-Vélo édition 2016.
 - 4.3.3. Mandat à la MRC Maria-Chapdelaine – Pavage d'un tronçon de la Véloroute des Bleuets, secteur du marais 13^e chemin.
 - 4.3.4. Mandat de gestion à la Société des Loisirs concernant le site récréotouristique le Rigolet.
 - 4.3.5. Acquisition de matériel promotionnel pour la tenue d'activités municipales – Appropriation au surplus accumulé.
- 4.4. Rapport des activités du conseil :
 - 4.4.1. Représentation du conseil municipal, dons, subventions et contributions.
- 5. Dépôt de la correspondance.
- 6. Affaires nouvelles :
 - 6.1 Nomination d'un représentant pour siéger au sein du comité de transition du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.
 - 6.2 Motion de félicitations monsieur Eugène Roy – Récipiendaire de la médaille du lieutenant gouverneur.
 - 6.3 Ventes de garage.
- 7. Période de questions des citoyens.
- 8. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. 134.06.2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 mai 2016 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

4.1.1 135.06.2016 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 17 mai au 6 juin 2016 laquelle totalise la somme de 550 628,96 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n°51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 136.06.2016 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À LA VILLA DU PRESBYTÈRE EN VERTU DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

Considérant qu'en vertu des articles 4 et 8 de la *Loi sur les compétences municipales* une municipalité peut verser une subvention;

Considérant qu'autant l'organisme que l'immeuble ont un caractère communautaire;

Considérant qu'en vertu de l'article 29.3 de la Loi sur les cités et villes la ville ne peut pas prendre d'engagement de plus de cinq (5) ans (mais peut inclure des périodes de renouvellement).

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne :

D'accorder une subvention à la Villa du Presbytère correspondant au montant des crédits de taxes (seulement sur la foncière) pour une période de trois (3) ans renouvelable, et ce, pour les années 2016 à 2018 inclusivement;

De manifester l'importance de mettre en place des mesures de contrôle et de suivi afin de s'assurer de la saine gestion de l'organisme;

De prévoir une rencontre annuelle avec un conseiller à la SHQ, les représentants de l'organisme et les représentants de la ville afin de confirmer le versement de la subvention chaque année;

De maintenir un représentant du conseil au sein du conseil d'administration et de définir son mandat.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 137.06.2016 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EN LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'autoriser en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales et de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement d'une aide financière au promoteur suivant, le tout selon les recommandations du comité administration et développement :

Promoteur	Aide financière accordée
Monsieur Jonathan Émond Garage Émond mécanique Acquisition du garage Laurent Lavoie	5 000 \$

La Ville versera au promoteur, dans un délai de trente (30) jours suivant l'acceptation du projet 50% du montant alloué et pour obtenir le solde de l'aide financière consentie, le promoteur doit produire et déposer, à l'officier désigné, vingt-quatre (24) mois après l'acceptation de son projet, un rapport final démontrant que l'aide a été utilisée pour les fins auxquelles elle a été consentie et accompagné des copies des pièces justificatives des dépenses engagées».

Adoptée à l'unanimité

4.1.4 138.06.2016 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR AGIR AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de nommer les membres du conseil suivants pour agir au titre de maire suppléant au sein du conseil municipal :

Mois	Maire suppléant
-------------	------------------------

Juillet, août, septembre et octobre 2016	Monsieur Richard Lapointe
Novembre et décembre 2016 Janvier et février 2017	Monsieur Martin Voyer
Mars, avril, mai et juin 2017	Monsieur Lévis Duchesne
Juillet, août, septembre et octobre 2017	Monsieur Sylvain Lavoie

Adoptée à l'unanimité

4.1.5 139.06.2016 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR AGIR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe de nommer messieurs les conseillers Evans Potvin, Lévis Duchesne et Sylvain Lavoie pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation.

Adoptée à l'unanimité

4.2 GESTION DU TERRITOIRE

4.2.1 140.06.2016 RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE BAR ST-MARTIN – UTILISATION D'UNE PARTIE DE LA VOIE PUBLIQUE – IMPLANTATION D'UNE TERRASSE

Monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser monsieur Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec la compagnie 9226-3524 Québec inc. (Bar le St-Martin), laquelle autorise et encadre l'implantation temporaire d'une terrasse commerciale estivale sur une partie de la voie publique. Cette entente fait partie intégrante du procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité

4.2.2 141.06.2016 OCTROI DE CONTRATS – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT SANITAIRE AU SITE DU QUAI MUNICIPAL ET APPROPRIATION AU FONDS DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ 2014-2016

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller André Fortin d'accorder les contrats suivants pour la construction d'un bâtiment sanitaire sur le site du quai municipal :

<i>Entrepreneur</i>	<i>Type de travaux/matériaux</i>	<i>Montant excluant les taxes applicables</i>
Les Constructions S. Gauthier inc.	Construction et montage du bâtiment	13 554,35 \$
Quincaillerie Tremblay Laroché inc.	Matériaux, peinture, bois, Canexel, fascia, soffite, béton, etc.	5 538,83 \$
Almamix ltée	Béton	899,10 \$
Toiturex	Portes d'acier	3 987,91 \$
Toiturex	Fermes de toit	835,00 \$
Plomberie Lac-St-Jean	Plomberie – Robinet, fontaine, lavabo, toilette, etc.	7 333,00 \$
Structure Mur à Mur	Murs	2 957,00 \$

SPO Électrique	Électricité	3 281,00 \$
	TOTAL AVANT TAXES	38 386,19 \$

D'approprier cette somme au Fonds de la Politique nationale de la ruralité 2014-2016, tel que soumis à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est lors de l'adoption de la résolution no 267.10.2015 ;

Monsieur le conseiller Evans Potvin ne se prévaut pas de son droit de vote et déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts.

Adoptée à l'unanimité

4.2.3 142.06.2016 AUTORISATION INSTALLATION DES RALENTISSEURS DE VITESSE ET DES BOLLARDS DE PROTECTION

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de procéder pour l'année 2016 à l'installation de ralentisseurs de vitesse aux endroits suivants le tout tel que recommandé par le comité gestion du territoire :

6 ralentisseurs de vitesse 30 km :

- rue St-André
- rue St-Paul
- rue Tremblay
- rue St-Georges
- rue Mathieu
- rue Laprise

5 ralentisseurs de vitesse 10 km (type dos d'âne) :

- parc des Cinq cantons
- parc rue de Crespieul
- parc Foyer du Lac
- entrée du Rigolet
- entrée du quai municipal

Barrières de bollards de protection:

- rue St-Paul
- rue St-André
- rue St-Isidore
- rue Tremblay

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 143.06.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À TRAFIC INNOVATION INC. – ACQUISITION D'AFFICHEURS DE VITESSE – APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

De procéder à l'acquisition de deux (2) afficheurs de vitesse auprès de Trafic innovation inc. pour la somme approximative de 8 622,88 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 1er juin 2016;

D'approprier cette somme au surplus accumulé de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 144.06.2016 OCTROI D'UN CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS POUR AUSCULTATION DE CHAUSSÉES – APPROPRIATION DES SOMMES À LA PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

D'accorder le contrat de services professionnels pour l'auscultation des chaussées du rang Ste-Anne et de la route St-André à l'entreprise Englobe pour la somme de 2 350 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 3 juin 2016.

D'approprier cette somme à la programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 145.06.2016 OCTROI D'UN CONTRAT À DC COM – RÉFECTION ET MISE À JOUR DU SURPRESSEUR D'EAU POTABLE DU 3^E RANG – APPROPRIATION DES SOMMES À LA PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE 2014-2018

Monsieur le conseiller Lévis Duchesne propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

D'octroyer le contrat de réfection et de mise à jour du surpresseur d'eau potable du 3^e rang à DC Com pour la somme de 21 600 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 17 mars 2016;

D'approprier cette somme à la programmation de la taxe d'accise sur l'essence 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 146.06.2016 MANDAT À L'INGÉNIEURE DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST – DEMANDE D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CONSTRUCTION D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE AU 16^E CHEMIN

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie de mandater madame Josée Garon, ingénieure de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est à soumettre une demande d'autorisation au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la construction d'une conduite d'eau potable au 16^e chemin.

Adoptée à l'unanimité

4.2.8 147.06.2016 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2015 – REDDITION DE COMPTES

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 35 682 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Considérant que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés le dépôt de la reddition des comptes, dont l'annexe B dument complétée.

À ces causes, monsieur le conseiller Evans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne que la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité

4.3**CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE**

4.3.1 148.06.2016 AUTORISATION D'ACTIVITÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 1000-07 – FÊTE NATIONALE ÉDITION 2016

Monsieur le conseiller André Fortin propose appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie d'autoriser le service des loisirs de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix à tenir diverses activités devant se dérouler du 23 au 24 juin inclusivement au site du Rigolet, à la piscine municipale ainsi qu'au parc du couvent des Ursulines dans le cadre de la Fête nationale de l'édition 2016, le tout en conformité au règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport # 20161603 préparé par monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 149.06.2016 AUTORISATION D'ACTIVITÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT NO 1000-07 ET FERMETURE DE RUE – FESTI-VÉLO ÉDITION 2016

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose appuyé par monsieur le conseiller Evans Potvin :

D'autoriser le comité Festi-Vélo à tenir diverses activités devant se dérouler du 8 au 10 juillet inclusivement au centre-ville du secteur de Métabetchouan, le tout en conformité au règlement n° 1000-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre.

Le demandeur devra respecter également les conditions énumérées dans le rapport préparé par madame Karine Gagné Plourde, coordonnatrice en loisirs et animatrice du milieu.

D'autoriser, dans le cadre de la tenue du critérium le 9 juillet, la fermeture des rues du centre-ville telles que décrites en annexe du sommaire décisionnel préparé par la coordonnatrice aux loisirs;

D'autoriser, dans le cadre des diverses activités devant se dérouler du 9 au 10 juillet, la fermeture de la rue St-André à partir des intersections de la rue St-Georges et Saint-Pierre.

Adoptée à l'unanimité

4.3.3 150.06.2016 MANDAT À LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ- PAVAGE D'UN TRONÇON DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS, SECTEUR DU MARAIS 13^E CHEMIN

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe:

D'autoriser la MRC Maria-Chapdelaine à effectuer le pavage d'un tronçon de la Véloroute des Bleuets, secteur du marais au 13^e chemin d'une somme approximative de 13 853 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans le plan de gestion des infrastructures cyclables 2014-2018 déposé par la MRC Maria-Chapdelaine;

De demander à la MRC Maria-Chapdelaine un partage des coûts, dont la dépense est attribuable à la pérennité de la structure de la Véloroute.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 151.06.2016 MANDAT DE GESTION À LA SOCIÉTÉ DES LOISIRS CONCERNANT LE SITE RÉCRÉOTOURISTIQUE LE RIGOLET

Considérant que la Société des Loisirs a le mandat de gestion du site récréotouristique le Rigolet;

Considérant que les besoins évoluent et qu'une mise à jour des actions est nécessaire;

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe de mandater la Société des Loisirs afin de réaliser à court et à moyen terme les actions suivantes :

1. **Court terme:** Que l'espace envisagé pour le camping journalier près du ma-rais soit remplacé par l'achat potentiel et le développement d'une nouvelle zone située derrière le restaurant la Frite Mexicaine et la compagnie Lar Ma-chinerie. Cette zone aurait pour but la création d'un camping municipal léger dont l'accès pourrait se faire le long de la voie ferrée. La zone prévue dans le concept de 2011 en vigueur risquant d'être très difficile à développer en rai-son des contraintes environnementales et fauniques.
2. **Court terme :** Modifier le plan d'aménagement de la terrasse, en y intégrant des tables à pique-niques avec toits ainsi que des tables et chaises mieux adaptées à une terrasse.
3. **Court terme :** Que l'action 4.3 issue du plan d'action de la politique familiale municipale 2011-2013 soit appliquée selon leur faisabilité dans le temps, en vue de l'augmentation de l'offre de produits santé sur le site. Pour 2016 l'implantation d'un kiosque à jus de fruits frais à l'extérieur en bordure de la terrasse.
4. **Moyen terme :** Que l'action 1.8 issue du plan d'action de la politique fami-liale municipale 2011-2013 soit analysée en vue de l'implantation d'une pla-teforme incluant des jeux d'eau pour enfants sur le site près de la plage.
5. **Moyen terme :** Que l'action 5.1.2. Issue du plan d'action de la politique mu-nicipale des aînés 2015-2018, soit analysée en vue de l'implantation d'un équipement ou d'un entrepôt sécurisé pour la location d'espaces aux fins de remisage des vélos sur le site du Centre récréotouristique le Rigolet.

Adoptée à l'unanimité

4.3.5 152.06.2016 ACQUISITION DE MATÉRIEL PROMOTIONNEL POUR LA TENUE D'ACTIVITÉS MUNICIPALES – APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ

Considérant la tenue de plusieurs activités d'animation organisées par la Ville de Mé-tabetchouan-Lac-à-la-Croix;

Considérant la constatation d'un manque de visibilité de la Ville et d'une identification inadéquate du personnel affecté aux activités.

À ces causes, monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Lavoie :

De procéder à l'acquisition de matériel promotionnel auprès de différents fournisseurs spécialisés pour une valeur approximative de 4 750 \$.

D'approprier cette somme au surplus accumulé de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil muni-cipal.

- Conseil d'administration du Camp musical
- Représentation souper bénéfique des Chevaliers de Colomb
- Vérification des comptes de la Ville
- Réunions Festi-Vélo
- Rencontres de citoyens
- Dépôt des états financiers du Centre d'interprétation de l'agriculture et de la rura-lité
- Conseil d'administration Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud
- Conseil d'administration Office municipal d'Habitation

- Réunion du Centre local de développement Lac-Saint-Jean Est
- Réunion MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Réunion comité d'investissement
- Rencontre ingénieur Norda-Stelo
- Rencontre avec les maires du secteur Sud
- Conférence de presse du Premier ministre sur les investissements régionaux
- Représentation à St-Nazaire « Mois de l'arbre »
- Rencontre avec monsieur Jean Pedneault de Rio Tinto Alcan
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud
- Réunion Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean
- Représentation golf de la Chambre de commerce et d'industrie Lac-Saint-Jean-Est

4.4.1 153.06.2016 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNS ET SUBVENTIONS

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser, en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de la Loi sur les compétences municipales, le versement suivant :

Demandeur	Demande	Montant accordé
Club Octogone Les Flyés de Métabetchouan	Demande d'aide financière - Participation au congrès international OJOI qui se tiendra à Québec en juillet prochain.	200 \$

Adoptée à l'unanimité

5. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 154.06.2016 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR SIÉGER AU SEIN DU COMITÉ DE TRANSITION DU PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN

Monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne de nommer monsieur Lawrence Potvin, maire à représenter la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix au Comité de transition du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), dont le mandat proposé pour le Comité de transition est le suivant :

Jusqu'à l'obtention du prochain décret, le Comité de transition a pour mandat de donner à des représentants des riverains et des organismes intéressés ou concernés les moyens directs de s'informer sur :

- Les résultats de suivi du PSBLSJ et les problématiques identifiées;
- Le processus de réalisation des travaux annuels;
- Le mode de gestion du lac Saint-Jean;
- Les mécanismes de suivi et contrôle (incluant le mécanisme de participation avec le milieu).

Adoptée à l'unanimité

6.2 155.06.2016 MOTION DE FÉLICITATIONS – MONSIEUR EUGÈNE ROY, RÉCIPIENDAIRE DE LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Monsieur le conseiller Richard Lapointe présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur de monsieur Eugène Roy, lequel recevait le 30 avril dernier la Médaille du Lieutenant-gouverneur offerte par l'honorable J. Michel Doyon afin de souligner ses nombreuses années de bénévolat.

Adoptée à l'unanimité

6.3 VENTES DE GARAGE – AMÉLIORATION DE L'ACTIVITÉ

Des commentaires sont apportés sur l'amélioration de l'activité « Ventes de garage ». Il faudrait prévoir la formation d'un comité pour l'édition 2017.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- ✓ Suivi de la rencontre avec le Premier ministre, monsieur Philippe Couillard sur les investissements sur notre territoire.
- ✓ Sécurité routière de la route 169 (secteur Émile Doré jusqu'à la route St-André).

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 H 35, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier